

# LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

	Trois mois	six mois	un an
	fr. 6	11	20
ABONNÉS			
SWISSE . . . . .	10	19	36
FRANCE, BELGIQUE . . . . .			
ALLEMAGNE, AUTRICHE . . . . .			
ITALIE, ESPAGNE . . . . .			
ANGLETERRE, HOLLANDE . . . . .			
ÉTATS-UNIS . . . . .			

**Rédaction et Expédition**  
 BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg  
 La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.  
 Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.  
 Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.  
 Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.  
 Lettres et argent franco.

## LES PUISSANCES ET LE SAINT-SIÈGE

Les journaux libéraux espèrent toujours que les négociations en cours entre le Saint-Siège et l'Allemagne n'aboutiront pas. « Il est probable, dit le correspondant romain du *Journal des Débats*, qu'ils se font illusion. Ces négociations ont commencé il y a plus de trois ans, elles ont marché très lentement, mais en progressant sans cesse. On peut être satisfait ou mécontent de la politique à laquelle l'Allemagne paraît s'être arrêtée, mais il est impossible de ne pas voir à quel résultat elle veut arriver. »

Une autre feuille libérale, l'*Italie*, croit que maintenant que les relations officielles sont rétablies entre l'Allemagne et le Vatican il est fort probable que Léon XIII ne s'arrêtera pas en chemin et qu'il verra, au contraire, dans ce fait un encouragement à continuer la politique inaugurée par lui au lendemain de son avènement au trône pontifical. Après avoir constaté que les efforts du Souverain-Pontife en vue de renouer ou de conserver des relations officielles avec le gouvernement, débutèrent par un échec, la rupture des relations avec la Belgique, l'*Italie* ajoute : « Cet échec, qui dut lui être fort sensible, se trouve aujourd'hui compensé par le rétablissement des rapports avec Berlin. » La feuille libérale continue sa revue en ces termes :

« Mais d'autres puissances sont encore sans représentant à Rome et tout porte à croire que, maintenant que la situation est définie du côté de l'Allemagne, la politique du Vatican tournera ses efforts vers la Russie et l'Angleterre. On n'est guère renseigné sur l'état des négociations qui, un moment, ont été fort actives avec la Russie. Il semble qu'elles subissent un temps d'arrêt, elles auraient cela de commun avec les négociations qui ont précédé le rétablissement des rapports avec la Prusse, négociations entamées, abandonnées, reprises plusieurs fois avant d'aboutir.

La politique du Vatican semble plus avancée du côté de l'Angleterre, sans toutefois qu'il soit prouvé qu'une entente est sur le point de s'établir dans un avenir plus ou moins rapproché. C'est que la situation en Angleterre est toute différente de celle qui existe en Allemagne et en

Russie. Tout d'abord, il faut considérer qu'il y a séparation complète entre l'Etat et le clergé catholique anglais. Ensuite, trois courants divisent l'opinion publique au sujet de la question des rapports avec le Vatican.

Il y a d'abord le courant systématiquement hostile à la Papauté par scrupule religieux. Pour ceux qu'on pourrait appeler les membres du parti de la vieille Angleterre, pour les puritains protestants, le Pape est l'antéchrist ou quelque chose d'approchant ; établir des rapports avec Rome, qui est la Babylone moderne, c'est courir à la perdition, c'est abandonner toutes les vieilles traditions.

Il y a ensuite un autre courant, le courant anticlérical. Les Anglais ont, en effet, leurs radicaux tout comme nous. Ceux-là sont, en principe, opposés à toute espèce de lien entre l'autorité civile et une autorité religieuse quelle qu'elle soit. Ils estiment que l'élément religieux doit être éliminé le plus possible, et ils ne font pas, à ce point de vue, de différence entre la religion catholique et la religion protestante. Aussi, leur semble-t-il que l'établissement de rapports avec le Vatican est une violation de leur principe. Enfin, il existe un troisième courant qui n'est pas le moins curieux à observer : c'est celui auquel il était fait allusion récemment dans le *Times*.

Celui-là prend sa source dans certaines sphères du monde ou plutôt du clergé catholique anglais. Le Pape, nous dit une dépêche du *Times*, a reçu dernièrement en audience lord Denbigh, qui est un catholique nouvellement converti, et, parlant avec lui du rétablissement des relations avec l'Angleterre, il lui a exprimé sa surprise de ce qu'une partie du clergé avait des doutes sur la nécessité de ces relations.

Tels sont les obstacles ou plutôt les difficultés auxquelles se heurte le rétablissement des rapports entre le Vatican et l'Angleterre. Il semble que le gouvernement et surtout les hommes politiques des divers partis envisageraient les choses d'une autre façon. Ils se placent à un point de vue tout politique. Le rétablissement des relations leur paraîtrait désirable parce qu'ils le croient dépourvu d'inconvénients, et, au contraire, fécond en avantages, étant

donnée la situation de l'Irlande. Il est, en effet, évident que le gouvernement, qui est actuellement sans action sur le clergé irlandais, pourrait en exercer une indirecte à l'aide du Vatican et arriver par là à améliorer peu à peu la situation devant laquelle tous ses efforts ont échoué jusqu'à présent. Aussi est-il probable que ces considérations politiques l'emporteront comme des considérations également politiques, mais d'une autre nature, l'ont emporté en Allemagne. »

## NOUVELLES SUISSES

Berne, 9 mai.

Les élections au Grand Conseil de Berne sont ce qu'on pouvait les attendre : le triomphe incontesté du radicalisme, la résurrection du système qu'on avait cru enterrer le 5 mai 1878. La défaite des conservateurs du vieux canton et notamment de la ville fédérale est des plus complètes ; la commune supérieure ou du St-Esprit n'a été que des radicaux ; on a repris ces sangsues insatiables qui avaient été impitoyablement rejetées il y a quatre ans. Dans la commune de la cathédrale et de la Nydeck, c'est à grand peine que deux conservateurs, MM. Lindt et de Büren, ont pu obtenir la majorité ; seuls ils représentent le principe conservateur de la ville fédérale qui compte 21 députés. Restent, il est vrai, quelques ballottages, mais dans les circonstances actuelles, les conservateurs n'ont que peu à espérer.

M. Edouard de Sinner, le chef le plus capable du parti conservateur de l'ancienne partie du canton, n'ayant pas été réélu, les conservateurs protestants seront comme un vaisseau sans gouvernail ballotté sur les vagues parlementaires. La perte de ce chef capable est d'autant plus à regretter, que M. Edouard de Sinner, n'étant plus membre du Grand Conseil, cesse naturellement aussi d'être membre de la commission d'économie publique, où il avait rendu des services inappréciables depuis de longues années et surtout dans la période de la réorganisation des finances cantonales. Pendant cette période le chef de l'opposition son parti lui-même agirent avec beaucoup trop de désintéressement et sans s'inquiéter des intérêts du parti conservateur. La mort si

regrettable de M. Steiner avait déjà fait un grand vide au sein de la commission d'économie publique, la perte de M. de Sinner achève d'enlever à cette commission toute énergie pour résister au système des prodigalités radicales.

M. Steiner avait été le seul conservateur protestant qui, en qualité de membre de la commission d'économie publique, eût le courage de blâmer les dépenses ridicules pour les « carés d'Etat » et pour la faculté vieille catholique. Dorénavant, ces institutions ruineuses n'auront plus à craindre la critique d'un homme impartial et au courant des matières financières.

Par contre, le Grand Conseil voit croître et agrandir dans son sein l'élément favorable au *Kulturkampf*, et, comme MM. Marti et Jolissaint, directeurs de la Compagnie du Jura-Berne vont reprendre leurs sièges au Grand Conseil, on peut s'attendre à voir la politique ferrugineuse ne pas occuper seule l'autorité législative de Berne. Le bruit était répandu déjà pendant l'automne passé, et l'on affirmait même, le 12 octobre, à la fête de Slanz, à l'occasion d'une conférence entre *Kulturkämpfer* bernois et solois, que MM. Marti et Jolissaint pourraient bien rentrer dans le conseil exécutif de Berne. De fait, les affaires radicales vont bien depuis le 7 mai 1882, et MM. Marti et Jolissaint ayant été assez maltraités dans la célèbre question de la gratification de 60,000 francs, il est fort vraisemblable que ces deux patriotes songent à sauver le système radical, comme ils ont sauvé la Société du Jura-Berne, c'est-à-dire en y engageant toutes les finances du canton.

On verra bientôt si le Grand Conseil saura se souvenir que les actionnaires du Jura-Berne, Compagnie dont le canton de Berne est l'actionnaire le plus considérable et en outre le garant pour toutes les dettes et emprunts, ont décidé, sur l'initiative de MM. les directeurs Marti et Jolissaint, que la fonction de directeur ou tout autre emploi de la Compagnie Jura-Berne est incompatible avec le mandat de député au Grand Conseil bernois ou au Conseil national. Sans doute, la presse radicale et le gouvernement ne regardent pas de bien près à cette violation des statuts, mais il faut espérer qu'il se trouvera au Grand Conseil quelqu'un pour dire qu'il est malséant de voir une entreprise soutenue par l'Etat, remise aux mains de politiciens dont l'Etat fait toutes les vo-

## 44 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LES  
**COMPAGNONS DU SILENCE**  
 PAR  
**PAUL FÉVAL**  
 DEUXIÈME PARTIE  
**JOHANN SPURZHEIM**  
 I  
 BARBE DE MONTELEONE

La cheminée en marbre rouge, de style florentin, avait une garniture antique et d'une simplicité sévère. Deux énormes amphores, en pâte étrusque, en flanquaient les extrémités.

Aux deux boiseries pendaient six tableaux du Zingaro (Antonio, Solario), et de ses élèves les frères Donzelli. L'un d'eux, attribué à Donzelli le jeune, représentait la mort de Lazare.

Les yeux de Barbe Spurzheim et du docteur Pier Falcone se fixaient en même temps sur cette

dernière toile. Il y avait silence. Au bout de quelques secondes, le regard de Barbe quitta le tableau pour se porter sur le docteur. C'était un homme de vingt-huit ans, de grande taille, mais trop grêle et vouté légèrement. Ses traits étaient d'une exsiccative pâleur. Deux ou trois rides précoces sillonnaient son front où déjà les cheveux se plantaient rares et comme brûlés. Ce pouvait être un penseur. Ce devait être un oiseur. En le regardant Barbe fronça le sourcil.

— Il est trop jeune ! murmura-t-elle en elle-même.

Puis, la prunelle du docteur ayan heurté la sienne, elle reprit comme pour expliquer le mouvement involontaire de sa physionomie :

— J'ai cru longtemps que les peintres de l'ancienne école savaient rendre l'agonie, je me trompais.

— Cependant, répliqua Pier Falcone, l'agonie de ce Lazare...

— Justement ! interrompit Barbe.

— Vous ne la trouvez pas assez horrible ?

— Trop et trop peu. Johann Spurzheim n'est pas fait pour cela.

Pier Falcone baissa les yeux, tant ces paroles furent prononcées avec un calme effrayant. Barbe vit cela, sourit, et reprit, en choisissant une pastille contre la toux dans une riche bonbonnière d'or.

— Si vous voulez répondre de sauver mon mari, docteur, votre fortune serait faite !

— Vous savez bien, madame, répartit Pier Falcone, que cela n'est impossible !

Barbe ajouta, en comprimant d'autorité la toux qui voulait venir :

— Je donnerais cinquante mille ducats à qui me dirait : Johann Spurzheim vivra !

— Celui-là mentirait, madame.

Barbe appuya ses deux mains contre sa poitrine.

— Oh ! cette toux dit-elle ; il y a des instants où il me semble qu'un charbon ardent s'éteint dans mes poumons. Docteur, suis-je donc, moi aussi, condamnée !

— Vous pensez trop, répartit le médecin.

— Et la pensée me tue ?

Pier Falcone eut un sourire.

— Si vous me proposiez cinquante mille ducats pour répondre de vous, madame... commençait-il.

— Vous consentiriez ! s'écria vivement la directrice.

— Je mettrais ma tête pour en jeu ! acheva Pier Falcone d'une voix ferme.

Barbe lui tendit la main. Elle l'avait froide et humide.

— Prenez une pastille, lui dit le docteur, vous allez avoir une quinte.

Mais la pastille n'y fit rien. La poitrine de Barbe se souleva tout à coup, tandis qu'un rouge vif teinta la pâleur de ses joues. Elle eut une toux lente, déchirante, douloureuse à entendre. Son mouchoir brodé qu'elle approcha de sa bouche se teignit de sang. Le visage du jeune médecin resta impassible. Barbe lui montra en silence la large tache rouge. Il haussa les épaules.

— Voulez-vous me croire, oui ou non ? dit-il ; on ne guérit pas les poitrinaires, et je vous promets de vous guérir.

Elle but une gorgée d'eau. Un instant ses yeux furent voilés et comme hagards, mais tout à coup le rayon se ralluma sous sa paupière.

— Me voilà bien, dit-elle, très bien. Plus à Dieu que mon mari fut ainsi ! répondez-moi, docteur, sur votre conscience : il n'y a aucun moyen de le sauver ?

— Aucun, madame.

Barbe baissa les yeux et sembla hésiter.

— Et... reprit-elle d'une voix changée, cela durera-t-il longtemps ?

Pier Falcone crut avoir mal entendu.

— Comme la réponse ne venait point, Barbe releva la tête. Elle regarda le docteur en face et répéta :

— Je veux savoir si cela durera longtemps.

— Cela, quoi, madame ?

— La vie de Johann Spurzheim.

— Mais, madame...

— Je veux le savoir !

— La science ne peut préciser.

— Huit jours ? interrompit la directrice.

— Il est impossible d'affirmer...

— Quinze jours ?

— En vérité, madame, fit Pier Falcone, une pareille question...

— J'ai des motifs pour vous la faire, docteur, je suis sûre que vous ne pensez pas qu'il puisse aller encore un mois ?

— Non, madame, répondit cette fois Pier Falcone ; je ne le pense pas.

Elle baissa les yeux de nouveau, et reprit :

— Asséyez-vous là !

Sa main blanche et longue lui montra l'un siège avec autorité.

lontés. Le Grand Conseil bernois se réunissant dans les premiers jours du mois prochain, nous saurons bientôt où nous en sommes ; nous verrons si MM. Marli et Jolissaint renoncera à leurs emplois très lucratifs, ou s'ils ont l'intention de remplacer MM. de Steiger et de Wattenwyl, afin que le gouvernement soit encore plus radical qu'il ne l'est actuellement.

**Le cortège historique**, attendu avec tant d'impatience, a fort bien réussi pour ce qui concerne l'organisation, mais l'exécution a été malheureusement troublée par la pluie. Les chemins de fer et les aubergistes ont réalisé de très bonnes affaires, et ce ne serait qu'une justice, s'ils venaient au secours du Comité d'organisation, qui assure-t-on, devra faire face à un déficit considérable bien loin de pouvoir verser un boni à l'hôpital de l'île et à la Société de secours. A l'heure où je vous écris, je n'ai encore entendu aucune plainte au sujet de manifestations hostiles à la religion catholique. A ce point de vue encore tout a été convenable ; c'est un négociant en vins, membre de la secte vicieuse catholique, qui représentait l'évêque (dans le groupe de la fondation de la cathédrale), et il a rempli son rôle avec tout le sérieux possible. Peut-être aura-t-il craint de porter atteinte à la dignité de l'évêque national qui réside au milieu des Bernois.

Le Bulletin fédéral sur l'état sanitaire du bétail au 1<sup>er</sup> mai présente une grande amélioration sur le précédent : il n'y a plus que 6 cas de *surlangue* en Suisse. L'un a été constaté à Grossried, commune d'Uebesdorf, en notre canton ; mais la maladie a déjà disparu. Les autres cas se trouvent : 2 Soleure, 2 Grisons, 1 Vaud, celui-ci à Cuarny, district d'Yverdon.

Les autres épidémies sont indiquées comme suit :

*Anthrax* : 1 à Pontels (Guin-Singine) ; 1 à Formangueyres (Sarine) ; 3 à St-Gall, 1 Thurgovie.

*Morve* : 1 à Wittenbach (Guin-Singine) ; 1 à Matran (Sarine). Berne, 2 ; Zurich, 1 ; St-Gall, 1.

*Rage* : Fribourg, 1 ; Berne, 9.

A l'étranger la surlangue tend aussi à disparaître sauf en Tyrol.

La *péripleurésie* par contre se répand d'une manière inquiétante dans le Wurtemberg et surtout en Bavière où tous les districts sont infectés. Elle règne aussi en Belgique et en France. La *peste bovine* continue ses ravages en Russie, en Bosnie, en Herzégovine et en Turquie.

**Berne**

« La chasse aux coquins. » Sous ce titre alléchant, le *Démocrate* de Délemont annonce avec satisfaction que l'huissier Grosjean a été arrêté dimanche dernier au moment où il débarquait à Buenos-Ayres. Cette arrestation, qui montre qu'il n'est plus maintenant de contrées lointaines où les malfaiteurs soient assurés de l'impunité, ne sera sans doute pas perdue.

Restent maintenant le gérant Lardon et le notaire Chapuis. On dit qu'on est sur les traces du premier.

La fuite de Lardon a ramené l'attention sur l'administration des caisses d'épargne et autres établissements analogues. Voilà depuis quelques années une série d'effon-

drements qui ont fait d'innombrables victimes : Bienna, Cerlier, Breuleux, Court, etc. Si cette série devait se poursuivre, le crédit public n'y résisterait pas. Il est temps, il est plus que temps de porter remède à un pareil état de choses. On assure, par exemple, au *Démocrate*, que le gérant de la caisse d'épargne de Court n'avait plus rendu ses comptes depuis six ans ! — Que faisait donc, pendant ce temps, le Conseil d'administration ?

Il est de toute nécessité, pense-t-on dans le Jura, qu'à l'avenir l'Etat exerce une surveillance active sur ces établissements soi-disant d'utilité publique. Des inspections régulières et fréquentes sont le seul moyen d'empêcher le retour de ces catastrophes qui apportent la ruine et la désolation dans le pays.

**Vaud**

Samedi matin, les recrues s'exerçaient au tir à Lausanne, tout allait bien.

Quelques soldats fonctionnaient comme marqueurs sous le commandement d'un sous-officier.

Tout à coup, celui-ci ressentit à la tête comme un violent coup de fouet et tomba. Il avait été atteint à la joue par une balle qui, après avoir frappé contre le mur des cibles, avait, dans un ricochet, frôlé la joue du sous-officier. Le blessé a été aussitôt transporté à l'hôpital ; son état n'inspire pas de sérieuses inquiétudes.

**Valais**

La foire du 6 mai, à Sion, a été, on peut le dire, très fréquentée. Environ 600 pièces de gros bétail y figuraient. En général la vente a été forte et dans les prix moyens de 200 fr. Le menu bétail, laissant un peu à désirer par l'exiguïté de sa taille, n'a pas trouvé autant d'acheteurs. Le prix d'un mouton variait entre 10 et 15 fr.

**Neuchâtel**

L'Association industrielle et commerciale de Neuchâtel a eu jeudi 4 couraça sa assemblée générale annuelle à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Borel Courvoisier.

La question de la réorganisation de l'école d'horlogerie sur de nouvelles bases, actuellement à l'étude dans le sein d'une commission spéciale nommée par le Conseil municipal, et qui intéresse une bonne partie des membres de l'Association, a fait l'objet d'une discussion qui s'est terminée par l'adoption d'une proposition formulée par M. le Dr Hirsch et consistant à exprimer aux autorités municipales au nom de l'Association industrielle et commerciale de Neuchâtel, les vœux suivants :

1<sup>o</sup> Qu'une école d'horlogerie soit maintenue dans cette ville.

2<sup>o</sup> Que cette école admette deux catégories d'élèves : l'une pour y faire des études complètes, c'est-à-dire théoriques et pratiques d'horlogerie ; l'autre pour y apprendre seulement une partie manuelle.

3<sup>o</sup> Que le principe de la gratuité ou à défaut la réduction de l'écolage au plus bas prix possible soit admis, et que l'on étudie également la question de la création de bourses en faveur des élèves indigents ayant des aptitudes prononcées.

Ces deux derniers points ont été combattus, et un certain nombre de membres se sont abstenus d'en voter l'adoption.

vous demandez, je le vois bien : Comment pourrait-elle donner un titre de comte et une fortune royale, elle qui n'a ni l'un ni l'autre ?

— Je sais que vous êtes riche... voulut interrompre Pier Falcone.

— Misère ! s'écria-t-elle en s'animent tout à coup ; riche, moi ! Décuplez ce que j'ai. Centuplez ! Centuplez dix fois, et vous serez en deçà de la vérité. La fortune dont je vous parle est immense !

— Mais de quelle fortune parlez-vous ? murmura le docteur ému malgré lui.

— Je parle de la fortune des Doria, ajoutée à la fortune des anciens comtes de Montelone. Le front du médecin brilla, parce qu'il venait des gouttes de sueur.

— Ne m'interrompez plus, dit Barbe ; c'est l'heure bientôt où mon mari s'éveille de son repos du soir. Il me faut votre réponse avant que nous ne nous séparions. Vous êtes Compagnon du Silence...

Malgré l'ordre régent de ne plus interrompre, Falcone ne put rétenir un cri de terreur. Il ne faut point oublier que cette accusation était portée contre lui par la femme du directeur de la police royale, et dans sa propre maison.

— Madame ! s'écria-t-il, sur mon salut...

— Bien, bien ! vous êtes de Naples, les serments ne vous coûtent rien. Mon pauvre docteur, ceci est une folie de jeunesse : vous avez donné votre liberté à cette mystérieuse association, et, jusqu'à présent, l'association ne vous a rien rendu en échange, du moins, vous croyez cela, n'est-ce pas ?

— Il est vrai... balbutia le médecin.

**NOUVELLES DE L'ETRANGER**

**Lettres de Paris**

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 8 mai.

J'ai entendu dire dans un salon politique où certains opportunistes ont leur entrée, que M. de Freycinet, assuré de mener à bien cette session parlementaire, songeait déjà à couper l'herbe sous les pieds de l'opposition gambettiste ou intransigeante, en prenant l'initiative d'une révision constitutionnelle.

Ce ne serait plus la révision « sage et limitée », car le gouvernement, par le projet qu'il élabore actuellement, donnerait toutes satisfactions désirables aux radicaux. Cela ne doit pas nous surprendre ; la « petite souris » de Freycinet nous mènera plus loin, en trotinant, que les grands réformateurs du grand ministère ! Nous marchons à la ruine nationale.

Il paraît certain que le gouvernement observera, dans la discussion du projet de loi sur le divorce, une bienveillante neutralité. On dit même que le garde des sceaux interviendra, si cela est nécessaire, pour appuyer par des arguments juridiques divers articles du projet.

La conduite du gouvernement est très simple. La majorité républicaine paraissant acquise au projet Naquet, il faut bien se garder de froisser ses sentiments en prenant la défense du foyer domestique, de la sainteté du mariage, contre l'immoral et désastreux rétablissement du divorce.

On remarque et on commente beaucoup la persistance des manœuvres opportunistes contre le gouvernement. Après l'insuccès de leur pitoyable campagne de province, les gambettistes gardaient depuis la rentrée un silence politique. Ils l'ont rompu pour s'attaquer à M. Grevy, pour accuser le cabinet de désorganiser la Chambre, pour lui reprocher de compromettre les intérêts et la dignité de la France à l'étranger.

On dit que le citoyen Gambetta, irrité de la sourde opposition que lui fait la majorité et le gouvernement pour l'empêcher de revenir sur l'eau, est résolu à pousser ses amis plus avant dans l'opposition.

Le projet de recrutement militaire élaboré par le général Camponon avec le concours du génie militaire de Gambetta, est déjà bien menacé. On dit que les communications du ministère de la guerre sur nos effectifs et sur les cadres sont loin d'être d'accord avec les chiffres sur lesquels les gambettistes ont échafaudé leur système de désorganisation militaire.

On se demande quelle compétence peut revendiquer le présomptueux dictateur de 1871, si ses calculs reposent sur de grossières erreurs matérielles ?

Un journal du matin annonce qu'un groupe important d'actionnaires du Crédit de France va introduire une instance tendant à faire déclarer la nullité de cette société. Les demandeurs offrent de prouver que le capital, au lieu d'être souscrit réellement, n'a été représenté que par des jeux d'écriture semblables à ceux que le Tribunal de commerce de Lyon vient de flétrir et de condamner.

Les assassinats de Dublin ont produit sur le marché une impression pénible. L'ouverture a été faible ; mais peu à peu, on a reconquis les cours de samedi dernier.

— Triste chose que de se voir aux ordres de gens qui vous connaissent et que vous ne connaissez pas ! Vous avez regretté bien souvent... — Oh ! bien souvent, madame !

Barbe se prit à sourire et s'éventa légèrement avec son mouchoir.

— Falcone, dit-elle du bout des lèvres : le fer est fort et le charbon est noir... — Il se leva tout droit, sa surprise était profonde.

— Je vous dispense des réponses de votre catéchisme, poursuivit-elle d'un ton léger, je fais plus : je viens à votre aide tout de suite, car vous allez vous noyer dans les suppositions... croire par exemple, que le seigneur Johann Spurzheim, mon mari, m'a révélé les secrets de la police royale, et que la police royale elle-même a découvert votre secret. La police royale n'a rien découvert, mon pauvre docteur. La confrérie du Silence appartient à la police royale.

— Est-il possible ! — Disons mieux, il ne peut y avoir de supercherie entre nous : la police royale appartient à la confrérie du Silence.

Les bras de Falcone tombèrent le long de ses flancs.

Le sourire se fit plus railleur autour des lèvres minces de Barbe Spurzheim.

— Triste chose ! répéta-t-elle ; non point que l'association ait été stérile pour vous : elle ne l'est pour personne, ce serait sa mort... L'association vous a donné le semblant de luxe et de considération qui vous entoure ; sans l'association, où serait votre clientèle ?

Parmi les valeurs qui ont fait bonne contenance, signalons les Chemins français, les Lombards, la Banque ottomane et le comptoir d'Escompte. Demain s'ouvre la souscription publique du canal de Corinthe. Le succès de cette affaire, si honorablement patronnée, est assuré d'ores et déjà. Les parts de fondateurs sont demandées à 3,000 fr. et au dessus sur le marché en banque. Le tonnage des navires auxquels profitera le canal est évalué d'après des statistiques indiscutables à près de 6 millions de tonnes. Aussi compte-t-on qu'à raison de 1 fr. par tonne et par voyage pour les provenances de l'Adriatique, et de 0,50 cent. par tonne pour les provenances de la Méditerranée, on aura dès la première année de l'exploitation, un revenu d'environ 4,500,000 fr., amplement suffisant pour couvrir les dépenses et les charges d'intérêt et d'amortissement d'un capital de 30 millions, et distribuer en outre à ce capital un fort beau dividende, soit 8 à 10 0/0.

**ANGLETERRE**

Une demande a été adressée au maire de Londres de convoquer un meeting à l'hôtel de ville, afin de rédiger une pétition priant la reine de dissoudre le parlement, afin de permettre au peuple d'en élire un nouveau qui soit capable de prendre les mesures les plus efficaces contre le régime de l'assassinat en Irlande, que le gouvernement actuel est impuissant à réprimer.

Le poste de secrétaire pour l'Irlande a été offert à sir Ch. Dilke, lequel a refusé, à moins qu'il ne fût admis à siéger dans le conseil du cabinet.

Le gouvernement a repoussé cette innovation.

Lundi ; à la Chambre des communes, M. Gladstone a demandé un ajournement de la séance en signe de deuil. Il a loué le dévouement des deux victimes et ajouté que le gouvernement devra examiner à nouveau et rapporter en partie les arrangements qu'il avait pris dans les affaires d'Irlande.

M. Gladstone a annoncé qu'il soumettra jeudi à la Chambre un ensemble de mesures relatives à la répression des crimes en Irlande.

Après que ces mesures auront été votées, avec l'appui de la Chambre, le gouvernement présentera un second projet de loi relatif aux arrérages des loyers.

La Chambre s'est ajournée.

A la Chambre des lords, lord Grandville fait une communication analogue à celle de M. Gladstone aux Communes.

**IRLANDE**

Lord Cavendish et sir Thomas Burke se promenaient, samedi soir, vers sept heures, dans Phoenix-Park à Dublin, lorsqu'une voiture contenant quatre hommes, s'est arrêtée près d'eux.

Deux hommes en descendirent et se jetèrent sur lord Cavendish et sir Thomas Burke. Ils leur enfoncèrent un poignard dans la poitrine et le cou, frappant à plusieurs reprises les victimes, qui ne succombèrent qu'après une longue lutte.

Les assassins s'enfuirent. La police n'a découvert encore aucune de leurs traces.

La nouvelle de ce meurtre a causé une émotion énorme à Dublin et à Londres.

— Je croyais... — Sans doute ! on met cela toujours sur le compte de son propre talent, je ne prétends pas que vous manquiez de talent, seigneur Pier Falcone, mais faites-moi la grâce de me dire qu'il manque de talent aujourd'hui ? Jadis, le monde se composait ainsi : quelques lions de génie parmi le troupeau des moutons de Panurge. Panurge trouverait encore des moutons ; mais avant de se jeter à l'eau, les drôles expliqueraient pourquoi. Quant aux lions, je crois que l'espèce en est perdue. Notre siècle, héritant sa fortune formée de pièces d'or et de gros sous, a fait la monnaie du tout, ce qui a produit un monceau de petites pièces blanches. Là-dedans, les ducats sont rares. Je n'y ai jamais trouvé, moi qui parle, qu'une seule pistole : elle était fautive !

Juste à ce moment, dans le silence de la chambre à coucher du seigneur Johann Spurzheim, un éclat de rire sec et pénible éclata. C'était le moribond qui entraînait tout à coup en gaieté ! Pourquoi ?... l'éclat de rire dura la moitié d'une seconde, puis tout redevenait muet. Barbe Spurzheim poursuivait :

— Vous avez du talent, Pier Falcone : vous aurais-je choisis sans cela ? Mais si vous avez franchi le seuil de cette maison en qualité de médecin, c'est que vous aviez fait le serment du Silence, c'est enfin qu'il vous fallait une clientèle pour aborder le palais des comtes Doria-Doria. Vous avez donc reçu, plus vite et mieux que bien d'autres, votre salaire de compagnon. Ce n'est pas en cela que je vous plains. Vous n'avez encore rien fait : vous êtes payé ; je vous range parmi nos débiteurs.

(A suivre.)

Le docteur s'assit. Barbe ferma les yeux et dit après une minute de silence :

— Réfléchissez bien avant de me répondre ; ce que je vais vous proposer est sérieux ; j'y ai songé mûrement. Docteur Pier Falcone, voulez-vous que je sois votre femme ?

**II**

**FEMME FORTE**

C'était une bonne précaution que d'avoir forcé le docteur à prendre un siège. Cela l'empêcha de tomber à la renverse. Il voulut parler, madame Spurzheim lui ferma la bouche d'un geste impérieux :

— Je vous ai dit de réfléchir, prononça-t-elle avec sévérité ; vous n'avez pas encore eu le temps !

Elle rapprocha son fauteuil d'un mouvement libre et naturel. Son visage était toujours parfaitement calme.

— Pendant que vous réfléchirez, reprit-elle en baissant la voix, je parlerai. Ecoutez-moi avec attention ; quand j'aurai dit, vous pourrez me répondre en toute connaissance de cause. Vous êtes ambitieux et, je crois, audacieux... Ce que je vous propose, c'est un titre de comte avec la fortune d'un roi.

Les paupières du docteur s'entr'ouvrirent. Il glissa vers elle un regard défiant, il la crut folle.

— Non, non, dit-elle avec un sourire et répondant à ce regard ; non, je ne suis pas folle. Vous

Le bruit court que lord Spencer, en apprenant la nouvelle de l'assassinat, a déclaré qu'il avait l'intention de donner immédiatement sa démission.

L'Observer, le seul journal politique qui paraisse le dimanche, à Londres, déclare qu'en l'absence d'informations précises, il serait imprudent et injuste d'exprimer un jugement quelconque sur le terrible assassinat de lord Cavendish et de sir Burke.

Nous avons eu récemment, en Irlande, ajoute l'Observer, trop de crimes aussi cruels que peu justifiés, pour qu'il nous soit permis d'espérer que ce nouvel assassinat ne sera pas à mettre sur le compte de l'agitation agraire dont une longue série de crimes est restée trop longtemps impunie. Il est à craindre, en effet, que ce double assassinat ne serve d'arme à l'opposition et retourne même une partie de l'opinion libérale contre la nouvelle politique si hardiment inaugurée par lord Gladstone.

Il y a trois jours que lord Cavendish était appelé à recueillir la succession de M. Forster, qui, trop compromis dans la politique de répression organisée contre les fermiers de l'île, n'avait pas cru devoir s'associer à l'évolution soudaine et au changement de front imprévu opérés par lord Gladstone.

Il convient d'ajouter que cette nomination avait été froidement accueillie par la majorité qui ne trouvait pas lord Cavendish assez qualifié pour assurer le succès de l'œuvre d'apaisement que lord Gladstone a, non sans hardiesse, essayé d'inaugurer en Irlande, et avait provoqué un concert de récriminations de la part des Home-Rulers.

Lord Frédéric Cavendish était le second fils du duc de Devonshire et frère du marquis de Hartington, ancien secrétaire privé de lord Grandville; il avait rempli le même emploi auprès de lord Gladstone en 1873. Membre du Parlement pour le Yorkshire, il avait été nommé secrétaire-trésorier en 1880, à la formation du cabinet actuel, se recommandant par l'intimité de ses relations avec le premier ministre et par son caractère, mais il manquait des qualités brillantes qui semblaient requises pour occuper le poste que la retraite de M. Forster laissait vacant.

Toute la police est sur pied à Dublin. Les gares sont scrupuleusement surveillées, et les bateaux parlants sont visités, mais on n'est encore sur la trace d'aucun assassin. Les abords de la résidence du vice-roi sont gardés par de forts détachements de troupe.

On assure que lord Spencer, redoutant à bon droit les entreprises des assassins, aurait manifesté quelque velléité de démettre immédiatement de ses fonctions, ce qui serait, il faut en convenir, assez peu héroïque de sa part.

Lorsqu'il a été assassiné, lord Cavendish revenait de la cérémonie de son installation et se rendait à sa résidence officielle; dans le parc, il fit la rencontre de M. Burke.

Au moment de l'agression, des vélocipédistes qui se trouvaient dans le parc, virent plusieurs hommes se colleter, mais ils n'y firent pas attention, croyant à une de ces rixes fréquentes à Dublin. Lorsqu'ils passèrent plus tard devant l'endroit où avait eu lieu la rixe, ils aperçurent deux cadavres.

On mande de Dublin, 9 mai: « Un nommé Charles Moore, qu'on présume être un des assassins de lord Cavendish et de M. Burke, a été arrêté à Maynooth. Son signalement concorde avec celui d'un des assassins. Moore s'est évanoui lorsqu'il a été arrêté.

On prétend qu'il est arrivé vendredi à Amérique.

Il est parti hier de Dublin par le train allant à Longfort, mais s'étant senti indisposé, il est descendu à Maynooth.

Il sera amené aujourd'hui à Dublin pour la constatation de son identité. »

ALLEMAGNE

Dans la séance du Parlement allemand de lundi, le président a annoncé la naissance d'un fils du prince Guillaume, arrière-petit-fils de l'empereur.

Il a dit que le nouveau-né est l'héritier de l'empire d'Allemagne et souhaite qu'il devienne un jour la source de l'unité, de l'union et de la puissance de la patrie et celle du respect et de la crainte de ses ennemis.

Le Parlement répond à cette allocution par de vifs applaudissements et autorise le président à transmettre ses félicitations à l'empereur et à l'impératrice, au prince impérial et à la princesse sa femme, ainsi qu'au père et à la mère du prince nouveau-né.

La Gazette de l'Allemagne du Nord donne

officiellement la nouvelle du départ de quatre officiers allemands pour Constantinople. Ils ont obtenu un congé de trois mois, au bout desquels ils auront à déclarer s'ils veulent rester au service de la Turquie. Dans ce cas, il leur sera accordé un délai de trois ans pendant lesquels ils pourront reprendre du service en Allemagne avec leur grade actuel.

Ces officiers, destinés à l'instruction des troupes turques, y prendront, l'un le rang de général, et les trois autres celui de colonel, grades supérieurs à ceux qu'ils ont en Allemagne. Leur départ est fixé au 15 mai.

Un nouveau conflit paraît sur le point de surgir entre le gouvernement et le Parlement prussien, s'il faut prendre au sérieux la note suivante de la Gazette de l'Allemagne du Nord:

« En ce qui concerne les droits respectifs de la couronne et du Parlement, c'est la couronne qui possède le droit de convoquer le Parlement et de clore les sessions. De son côté, le Parlement a le devoir de discuter tous les objets soumis à ses délibérations. En présence de la tendance actuelle d'attribuer la toute-puissance au Parlement, le gouvernement a le devoir sacré d'user de son droit constitutionnel en obligeant les Chambres à discuter tous les projets qui leur sont soumis. Or, d'après les paroles prononcées mardi dernier au Landtag au sujet de l'ordre du jour, il paraît que la Chambre cherche à rendre illusoire le droit de la couronne. C'est là une attitude d'opposition contre laquelle il faudra réagir en prononçant la dissolution du Landtag et en présentant au nouveau Landtag, qui se réunira dans le courant du mois d'août, les projets urgents dont cette assemblée ne veut pas s'occuper maintenant. Au reste, pour prévenir les résultats d'une session simultanée du Landtag et de la Chambre des seigneurs, il y a un moyen bien simple: c'est d'établir le budget biennal. »

On lit dans la Correspondance provinciale du 4 mai:

« On a répandu le bruit que le gouvernement voulait, après coup, présenter un nouveau projet de loi politico-religieuse, afin de faire triompher avec le concours d'une autre majorité les dispositions qui n'ont pas été adoptées. Nous n'avons pas besoin de déclarer que le gouvernement n'a jamais conçu une telle pensée. »

PORTUGAL

On sait quelle manie de célébrations de centenaires sévit depuis quelque temps, surtout dans le monde du radicalisme et de la libre-pensée internationale. C'est ainsi que, en Portugal, on fait celle du centenaire de Pombal. Mgr Freppel adresse à ce propos, au rédacteur en chef du journal A Ordem, de Coïmbre, une lettre où il proteste, avec le talent qu'on lui connaît et la haute autorité qui lui appartient, contre la glorification d'un ministre prévaricateur qui faillit livrer sa patrie à l'Angleterre, d'un persécuteur de la foi chrétienne qui ne recula devant aucune violence, aucun crime, pour anéantir l'Eglise catholique. Le meurtre juridique, la confiscation, la prison, l'exil, tout était de bonne guerre contre les catholiques pour ce misérable qui fit peser sur le Portugal un régime de terreur, et dont la chute ignominieuse fut un soulagement national.

Voilà le grand homme que la franc-maçonnerie portugaise exaltera lundi. Les feuilles libérales de notre pays auront-elles la pudeur de faire silence autour de ces bacchanales de l'intolérance? Cela nous étonnerait de leur part.

RUSSIE

On annonce de Saint-Petersbourg la prochaine promulgation d'une décision du conseil impérial qui causera certainement une grande joie dans le peuple; il s'agit de l'abolition de l'impôt de capitation. Etabli par Pierre-le-Grand, cet impôt a toujours été impopulaire en Russie; d'un autre côté, son recouvrement causait beaucoup de difficultés au gouvernement, qui s'est vu plusieurs fois dans l'obligation de faire la remise des arriérés accumulés. Il y a longtemps d'ailleurs que l'abolition de cet impôt est à l'étude; elle avait même été décidée en principe en 1859, lors de la réforme des impôts. Mais ce qui a toujours retardé l'application de cette mesure c'est la difficulté de remplacer cet impôt par un autre. Aujourd'hui on compensera sans doute la perte de l'impôt de capitation par l'établissement de taxes sur le tabac, le café, la laine et d'autres matières.

Le Messenger du gouvernement annonce que d'après le rapport du consul russe, à Koulja en date du 21 avril, la restitution du territoire par le gouvernement chinois s'est opérée sans aucun incident; quelques questions de détail restent encore à régler.

D'après le rapport du gouverneur général du Turkestan, en date du 21 avril, les émigrés de Koulja s'installent parfaitement dans le territoire de Semiretchinsk. Les semences se sont faites dans des conditions très favorables. Le nombre des établissements est de 5,000. L'émigration continue sur une grande échelle.

On mande de Saint-Petersbourg à la Correspondance politique:

« Les députés des communes israélites des provinces occidentales qui se sont réunis chez le banquier Günzbourg, ont voté les résolutions suivantes: 1° abandonner, comme contraire à la dignité de l'Etat, l'idée d'encourager l'émigration des juifs; 2° recommander comme moyen de régler la situation des Israélites vis-à-vis des autres sujets russes, l'abrogation des lois qui restreignent la liberté des juifs; 3° dénoncer au gouvernement l'inaction des autorités de certaines localités pendant les troubles antisémitiques; 4° prier le gouvernement de dédommager les victimes des persécutions dans les localités où il a été démontré qu'on n'a pu compter sur la police. »

GRÈCE

Dans le banquet qui a eu lieu après l'inauguration des travaux du percement de l'isthme de Corinthe, le roi Georges a répondu ainsi au toast du général Turr:

« Je vous remercie, général, en mon nom et au nom de la reine, des belles paroles que vous venez de nous adresser. Mon appui et celui de mon gouvernement ne vous feront jamais défaut pour tout ce qui concerne les travaux du percement de l'isthme de Corinthe. Nous avons la confiance que votre énergie accomplira ce que Néron n'a pu achever. »

Par cette œuvre, vous aurez largement contribué à la prospérité de la Grèce et rendu en même temps de très grands services à la navigation maritime de toutes les nations.

« Je bois à la santé du général et de M<sup>rs</sup> Turr. »

Le général Turr, ayant ensuite donné lecture d'une dépêche de félicitations du grand initiateur des canaux interocéaniques, le roi Georges a bu à la santé de M. Ferdinand de Lesseps, en le remerciant de ses félicitations.

ÉGYPTE

Les ministres ont proposé au khédive de commuer les peines prononcées par le jugement de la cour martiale. Le khédive a refusé d'accepter cette proposition et il a insisté pour qu'un nouveau débat public ait lieu.

Le khédive a donné connaissance au conseil des ministres d'une dépêche du sultan demandant s'il est vrai que le jugement dégrade les pachas des titres qui leur ont été conférés par lui; il leur a communiqué également sa réponse à cette dépêche, affirmant que le jugement n'est valable qu'après avoir été confirmé par le khédive, qui sera toujours le premier à sauvegarder les droits de la Porte.

Les ministres se sont retirés très mécontents de cette communication.

Un conseil de cabinet a été tenu immédiatement après, au ministère de l'intérieur.

Quoique la gravité des nouvelles du Soudan soit officiellement démentie, les rapports consulaires confirment que le consul français à Karthoum a fait connaître son intention de quitter cette ville, afin de mettre en sûreté les archives du consulat.

TUNISIE

Les dépêches nous apprennent que monsieur Cambon, ministre résident de France à Tunis, a terminé la tournée qu'il avait entreprise dans l'intérieur et sur le littoral de la Régence. Partout M. Cambon a été bien accueilli et il rapporte, dit-on, une bonne impression sur l'état d'esprit des autorités et des populations indigènes. On mande au Temps à ce sujet: « Les indigènes ont accepté notre protectorat avec une grande résignation et notre ministre s'est attaché surtout à laisser bien entendre que nous sommes en Tunisie pour y rester toujours, et non pas momentanément pour y chasser quelques tribus rebelles et pour nous

« retirer ensuite, comme quelques fractions de la population le croyaient, sur les assertions de certaines personnes. »

Evidemment les démonstrations répétées des colonnes expéditionnaires dans les diverses parties de la Régence ont donné à réfléchir aux tribus turbulentes. Grâce à l'occupation militaire, la Tunisie jouira d'une tranquillité qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps. S'il faut en croire les renseignements du Temps, les étrangers établis dans la Régence, commenceraient à reconnaître eux-mêmes que le protectorat peut avoir du bon.

ÉTATS-UNIS

La cour de Washington aura bientôt à s'occuper du pourvoi de Guiteau, dont l'exécution est fixée, on le sait, pour le 30 juin. En attendant, la sœur du condamné, M<sup>lle</sup> Scoville, vient de présenter devant une cour de Chicago une demande d'enquête sur la condition mentale de Guiteau, à l'effet de lui faire nommer un tuteur. On ne voit pas bien le but de cette instance, mais Guiteau paraît croire qu'on en veut à son argent; il a adressé aux journaux une lettre caractéristique; il n'aura plus rien de commun avec les Scoville, dit-il. Le public prête peu d'attention à cette querelle de famille.

La condamnation récente du sergent Masson à huit ans de travaux forcés pour avoir tiré sur Guiteau, en septembre dernier, n'a pas donné lieu seulement à d'innombrables pétitions adressées au président pour demander la grâce du condamné. Une souscription publique ouverte en sa faveur a produit cinq mille dollars, et un négociant de Chicago vient de faire une réclame monstrueuse en offrant à Masson, pour l'époque où il sortira de prison, une place de commis avec quinze cents dollars d'appointement!

Un contrat a été rédigé à cet effet et dûment publié. Il s'agit, en somme, de récompenser une violation de loi et de la discipline; on se plaint surtout de ce que Masson, au lieu d'être traduit devant un conseil de guerre, n'ait pas été renvoyé devant un jury, comme Guiteau. Néanmoins les manifestations actuelles ressemblent fort à une glorification de la peine du talion, que le sergent a tenté d'appliquer à l'assassin du président Garfield.

CANTON DE FRIBOURG

Samedi 13 courant, à 4 h. après midi, la Société d'horticulture fera donner, par M. Vaucher, horticulteur à Genève, une conférence publique et gratuite sur le pincement des arbres en espalier. Cette conférence aura lieu dans les jardins du Séminaire et de l'Orphelinat, à Fribourg.

(Communiqué.)

Ce matin, le Grand Conseil a décidé de faire, dans cette session, les premiers débats de la loi sur le collège.

Le forçat évadé Borgognon a été arrêté, hier, à Vesin.

Les forçats Louis Bæriswyl et Clerc sont encore dans le canton. Ce n'est pas eux qui ont passé le lac de Neuchâtel en s'emparant d'une barque dans le voisinage d'Estavayer.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

Une proposition extraordinaire, émise il y a quelques années par le professeur Shaler, de l'Université d'Harvard, aux Etats-Unis, a été renouvelée tout récemment et fait en ce moment l'objet de discussions dans les journaux américains. Voici ce dont il s'agit.

Pendant plusieurs siècles, le climat de la partie septentrionale de l'Amérique s'est graduellement refroidi, fait que le professeur Shaler attribue à un soulèvement du sol dans les parages du détroit de Behring, soulèvement qui a eu comme conséquence le détournement du courant d'eau chaude du Japon, et sa rétrogradation vers la Californie et l'Oregon, en lui fermant le passage vers l'Océan arctique.

Cet exhaussement du sol a cessé maintenant, et il sera très probablement suivi d'un abaissement qui remettra les choses dans leur ancien état. Le professeur Shaler pro-

pose de hâler l'accomplissement du phénomène en faisant disparaître trois petites îles qui se trouvent dans la partie la plus étroite du détroit de Behring (dont la largeur est de 12 lieues environ, avec une profondeur de 55 à 75 mètres), ainsi que certains rochers et récifs qui courent le long des côtes.

Si, dit le professeur Shaler, les nations civilisées voulaient s'associer pour fournir les fonds, les bras et l'énergie nécessaires, au lieu de s'occuper avec tant d'ardeur de chercher les moyens de se combattre, le travail pourrait être fait aisément et un vaste empire serait gagné à la civilisation!

En Angleterre dit le *Petit Journal*, une jeune fille, miss F. Smith, fait actuellement les études nécessaires pour obtenir le brevet de capitaine de yacht.

O progrès de l'émancipation, voilà bien de vos coups!

On écrit du Vully une assez curieuse anecdote.

Le brave M. X., homme d'une réputation parfaite, observant rigoureusement le dimanche et fréquentant assidument le culte, fut l'autre dimanche victime d'une méprise assez singulière.

Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, notre homme rêva, dans la nuit du samedi à dimanche, qu'il vendait des légumes au marché d'Avenches, et qu'il faisait bonne recette. Le marché d'Avenches a lieu le vendredi, le lendemain est donc le samedi. Notre gaillard se lève tout guilleret, charge un bon char de fumier, va déjeuner, attelle le brun et la grise et traverse le village au grand étonnement des voisins indignés de voir exécuter un travail de cette nature un dimanche matin; quelqu'un lui en ayant fait l'observation, il crut qu'on se moquait de lui et continua sa route. Son char dé-

chargé, il rentrait tranquillement à la maison avec l'intention de continuer son travail lorsque, oh terreur! les cloches de l'église se mirent à carillonner à toute volée; c'était dimanche, et à l'heure du service divin il se trouvait en habit de travail et dans l'impossibilité de se dérober aux railleries de ses voisins qui l'avaient pourtant averti.

Il prit une résolution énergique, il retourne son char et s'enfonçant dans le bois voisin il alla le cacher au plus épais du fourré puis rentra à la maison avec son atelage en passant par des chemins de traverse.

Le lendemain matin au petit jour X. harnachait le brun et la grise et se dirigeait rapidement vers le bois où il comptait retrouver son char, mais celui-ci avait disparu; il poussa une exclamation lamentable et leva les yeux au ciel de désespoir; ô surprise! une vaste tache grisâtre s'étendait comme un dai au-dessus de sa tête, c'était

le fond de son char; un cri de joie s'échappa de sa poitrine et il pirouetta sur ses talons comme à vingt ans; d'rot devant lui mais perché à une vingtaine de pieds de hauteur, arrêté par les branches des arbres, se trouvait le restant de son véhicule, qui à l'exemple des oiseaux avec qui il avait passé un jour et une nuit, avait probablement essayé de voler, et s'en était pris si maladroitement qu'en peu de temps il fut démonté, seule une roue plus intelligente que les autres, à cause du charron qui l'avait réparée, avait su retrouver le chemin de la maison.

Il fallut donc retourner chercher un autre char à domicile pour y ramener celui dont les ébats et les projets d'évasion avaient été si malheureux.

M. SOUSSANS, Rédacteur.

**M. GRAVIER, Chirurgien-Dentiste** à **Monthey**, (Valais) informe sa clientèle qu'il recevra à **Fribourg** du **15 au 21** courant, à l'**Hôtel de Fribourg, N° 2**. Et à **Bulle** le **22** courant à l'**Hôtel du Cheval Blanc**.  
Spécialité de dents et dentiers perfectionnés d'après les systèmes les plus récents.  
(H 303 F) (257)

**Bon marché BELLE OCCASION Grand choix**  
**JOSEPH LALETIN-ANTHONIOZ, A FRIBOURG**

**NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ**

**Pour dames**

Fantaisies nouveautés, demi-laine et pure laine, larg. 35/65, le mètre fr. 2, 1, 70, 1, 0, 90, 0, 70, 0, 65 et 0, 50.  
Fantaisies, larg. 105/120 le mètre fr. 1, 50, 1, 40, et 0, 95.  
Robes, beige, cachemire, granité uni et carreaux, pure laine, larg. 105/120, le mètre fr. 3, 70, 3, 50, 3, 20, 3, 2, 80, 2, 50, 2, 10, 1, 80 et 1, 60.  
Jupons confectionnés de fr. 20 à 3, 20.

**Pour messieurs**

Choix immense draperie française, anglaise et belge, depuis l'ordinaire jusqu'à l'article le plus fin, larg. 125/150, le mètre fr. 19, 17, 15, 13, 12, 9, 8, 7, 5, 20 et 4, 80.  
Vêtements confectionnés sur demande.  
Chemises blanches et couleurs sur mesure.  
Cravattes, camisoles en flanelle et de santé.

**TONNELIER**

M<sup>me</sup> veuve **Thössy** avise l'honorable public qu'elle continuera, comme par le passé, à se charger de tous les ouvrages de tonnelier, sous la direction d'un excellent ouvrier.  
(268)

**A LOUER**

Pour le **25 Juillet 1882**  
Une chambre meublée ou non; on pourrait céder une seconde chambre contiguë. S'adresser **Grand-rue N° 12**. (267)

**UNE** famille, composée du père, de la mère et d'une fille âgée de 13 ans, désire trouver une place comme détaillier d'établissement ou concierge, en ville ou à la campagne. S'adresser au bureau de ce journal. (266)

**Ouvrages de divers auteurs**

- P. LE COUSTOUR. Ballades et légendes bretonnes, 1 vol. in-12 2 fr. 50.
  - LOCMARIA (Cte de). Souvenir des voyages du comte de Chambord 3 fr.
  - Marie-Thérèse en Hongrie 4 fr.
  - La Chapelle Bertrand 2 fr. 50.
  - Les Guerrillas, 2 vol. 4 fr.
  - MAC-CABE. Adélaïde ou la couronne de fer 2 fr.
  - Florine, princesse de Bourgogne 2 fr.
  - Berthe ou le Pape et l'Empereur 2 fr.
  - MARCEL (Etienne). La Vengeance de Giovanni 3 fr.
  - Le Chef-d'œuvre d'un Condamné 3 fr.
  - Jermola, histoire polonaise 2 fr.
  - Comment viennent les rides 2 fr.
  - M<sup>me</sup> MARIE-ANGÉLIQUE. Soirées du Père Laurent 2 fr.
  - La Marguerite de San-Miniato 2 fr.
  - Serviteurs d'autrefois 2 fr.
  - A. DE MILLY. Conversations et récits 2 fr.
  - JOURNAL d'un Solitaire 2 fr.
  - MIRABEAU (Cse de). Veillées normandes 2 fr.
  - F. NETTEMENT. Un pair d'Angleterre 2 fr.
  - O'GORMAN. Le Prophète du Monastère 2 fr.
  - M. PARSON. Edith Mortimer 2 fr.
  - Rochère (Cse de la). Mignonnette 2 fr. 50.
  - L'Orpheline d'Evenos 2 fr.
  - Séraphine 2 fr.
- En vente à l'Imprimerie catholique

**Assortiment complet**  
de Blancs et de Noirs

Toiles fil. larg. 180/210, le m. de fr. 6, 30 à 2, 20.  
Toiles fil, larg. 80, le m. fr. 4, 40 à 1, 25.  
Toiles coton, larg. 180 le m. fr. 2, 20 à 1, 10.  
Toiles coton, larg. 60/80, le m. fr. 1, 39 à 30  
Linges damassés, piqués, flanelles

Mérinos et cachemires.  
Schoodas, crépine.  
Kashmyr indou.  
Châles noirs depuis fr. 10.  
Articles deuil et demi-deuil.

**Tapis pour églises, salons et corridors**

**Tapis de tables et de lits**

Rideaux gaze, mousseline, tulle les petits, depuis le m. 30 les grands, depuis le m. 1 fr 30.

Cretonne pour meubles et rideaux, dessins nouveaux.  
Damas, reps, juste.

Toutes ces marchandises se recommandent par leur qualité, leur fraîcheur, leur bon goût et surtout par leur réel bon marché.

Vu l'immense quantité de marchandises en magasin et l'insuffisance de place, tous les articles, particulièrement ceux de la dernière saison, sont cédés à des prix excessivement réduits et avantageux.

Echantillons franco. Au comptant, escompte 5 0/0.

(168)

**EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE**

**Opuscule de propagande**

**LA VIE CACHÉE EN DIEU**

**L'ABANDON A LA DIVINE PROVIDENCE**

Extraits des opuscules de Bossuet, prix de l'exempl., 10 cent., la douz. 1 fr., le cent. 5 fr.

**LA FÉDÉRATION**

Campagne d'assurance sur la vie  
A LUCERNE

- Assurances pour la vie entière.
  - Assurances temporaires.
  - Assurances de survie.
  - Assurances mixtes.
  - Assurances à terme fixe.
  - Rentes viagères.
  - Caisse ecclésiastique.
- Pour le canton de Fribourg les affaires sont traitées par l'agent cantonal **M. Pie Philipona, n° 13, Grand-rue, Fribourg.** (84)

**IMPRIMERIE CATHOLIQUE**

Doctoris Angelici divi Thomae Aquinatis sermones et opuscula concionatoria, per rochis universis et sacris predicatoribus dicata et edita a J.-B. RAULX, canonico, Vallis-Colorum parochi et decano. Ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté Léon XIII. 4 vol. in-12. — Prix: 12 fr. 2 vol. in-8, même prix.

Explication générale du catéchisme de la doctrine chrétienne, par D. GARCIA-MAZO, prédicateur de la cour d'Espagne, M. B.-F. GALTIER, son biographe et traducteur privilégié de ses œuvres. 1 vol. in-12 très compact, contenant la matière d'un fort vol. in-8. Prix: franco-poste: 2 fr. 50

Le Notre Père au dix-neuvième siècle, par M. l'abbé CUROT. 1 vol. in-8 de plus de 300 pages. — Prix: franco-poste: 1 fr. 25

La femme chrétienne, sa puissance de sanctification, ses richesses divines, ses armes spirituelles, par l'abbé GÉRARDIN, du diocèse de Verdun. 1 joli vol. in-12. — Prix: 2 fr. 50

Cesaris S. B. E. Card. Baronii, Od. Raynaldi et Jac. Laderchii, Annales Ecclesiasticae, denuo et accurate excusae. Magnifique édition, honorée de la souscription et d'un Bref de S. S. Pie IX et récemment d'un Bref de S. S. Léon XIII. 37 volumes in-folio. — Prix des 35 vol. parus: 560 fr. Expédition franco jusqu'à la gare la plus rapprochée du destinataire. Les deux derniers volumes sont sous presse.

Tableau synchrannique et universel de la vie des peuples, par M. l'abbé MICHEL, curé de Cousances, avec approbation de NN. SS. les Evêques de Verdun, de Langres, d'Arras, etc., et les encouragements de douze archevêques et évêques. Grand in-folio. — Cartes coloriées. — Prix: 30 fr.

**BOURSE DE GENEVE DU 9 MAI**

FONDS D'ETATS		COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTION			
0/0 Genevois	81	—	80 3/4	81	Suisse-Occidentale	157	—	157	158
1/2 Fédéral 1879	102 1/2	—	102 1/2	—	Suisse-Orientale privilégiées	528	—	528	528
0/0 1880	102 1/2	—	89 3/4	89 90	Central-Suisse	550	—	550	552
0/0 Italien	89 80	—	102 1/2	103 0	Nord-Est Suisse	388	—	387	340
0/0 Valais	—	—	—	—	priviliées	535	—	530	545
					Union Suisse	285	—	285	286
					Saint-Gothard	—	—	456	460
					Union privilégiées	481	—	483	487
					Comptoir d'escompte	—	—	—	—
					Comptoir de commerce	1275	—	1275	—
					de Genève	—	—	—	500
					Fédérale	—	—	420	425
					Société suisse des chemins de fer	705	—	705	707
					Banque des chemins de fer	—	—	6875	6890
					de Paris et Pays-Bas	1217	—	1215	1220
					Crédit Lonnais	757	—	756	757
					Association financière genevoise	818	—	815	820
					Omnium genevois	—	—	—	—
					Basler Bankverein	—	—	742	750
					Industrie genevoise du gaz	805	—	805	807
					belge du gaz	—	—	575	590
					Gaz de Genève	600	—	600	605
					Marseille	780	—	727	732
					Appareillage Gaz et Eau	—	—	—	—
					Tabacsiens	—	—	—	—

**BOURSE DE PARIS**

8 Mai	AU COMPTANT	9 Mai
101 81	Consolidés	101 81
84 02	3 0/0 Français	84 02
117 35	5 0/0 id.	117 37
—	Or, à New-York	—
129 50	Argent à Londres	129 50
	<b>A TERME</b>	
84 02	3 0/0 Français	84 02
117 35	5 0/0 id.	117 37
89 95	5 0/0 Italien	89 95
101 81	3 0/0 Anglais	101 81
13 67	5 0/0 Turc	13 68
—	5 0/0 Russe 1877	—
—	4 0/0 Autrichien	—
1217 50	Banque de Paris	1215
752 50	Crédit Lyonnais	—
580	Mobilier français	575 1
1498	Crédit foncier	1490
518 75	Mobilier Espagnol	512 50
827	Autrichiens	827
1630	Gaz Parisien	1625
2792 50	Suez	2755